

Convention simplifiée de formation professionnelle continue

Déclaration d'existence auprès du préfet de région Rhône-Alpes sous le numéro « en cours d'attribution »

Entre les soussignés :

1) *Savoie Eco'Logis Conseil*, lieu-dit Les Girouds 73670 Entremont-Le-Vieux, représenté par Jonathan GANDY, son gérant

2) _____

La présente convention est conclue en application des dispositions du livre IX du Code du travail (Organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de l'éducation permanente).

Article 1 : Objet de la convention

L'organisme de formation *Savoie Eco Logis Conseil* organisera l'action de formation suivante :

- Intitulé du stage : Formation RT2012 théorique et pratique destinée aux professionnels du bâtiment
- Objectif : Acquérir une vision précise de la réglementation thermique RT2012 et de ses implications dans les projets de bâtiment
- Programme et méthodes : (voir annexe)
- Type d'action de formation (Article L.900-2 du Code du trav.) : **Acquisition des connaissances**
- Durée : 1 journée – 9h00/17h30
- Date et lieu de la formation : Vendredi 16/05/2014 à Best Western - Chambéry (73)

Article 2 : Effectif formé

Savoie Eco'Logis Conseil formera les personnes suivantes : _____

Article 3 : Prix et modalités de règlement

Le prix de cette formation est fixé à **250 euros HT** soit 300 euros TTC (TVA 20%) par participant, compris location de salle, repas du midi compris.

Le paiement est dû à réception de la facture. A régler : par virement ou par chèque

Article 4 : Dédit ou abandon

En cas d'abandon du stagiaire en cours de formation, SAVOIE ECO'LOGIS CONSEIL ne facturera que les formations effectivement dispensées (Article L. 920-9 du Code du travail).

Article 5 : Différends éventuels

Si une contestation ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le tribunal de Chambéry sera seul compétent pour régler le litige.

Fait en double exemplaire, à _____ le _____

Pour _____
(nom et qualité du signataire)

Pour Savoie Eco'Logis Conseil
Jonathan GANDY, gérant